

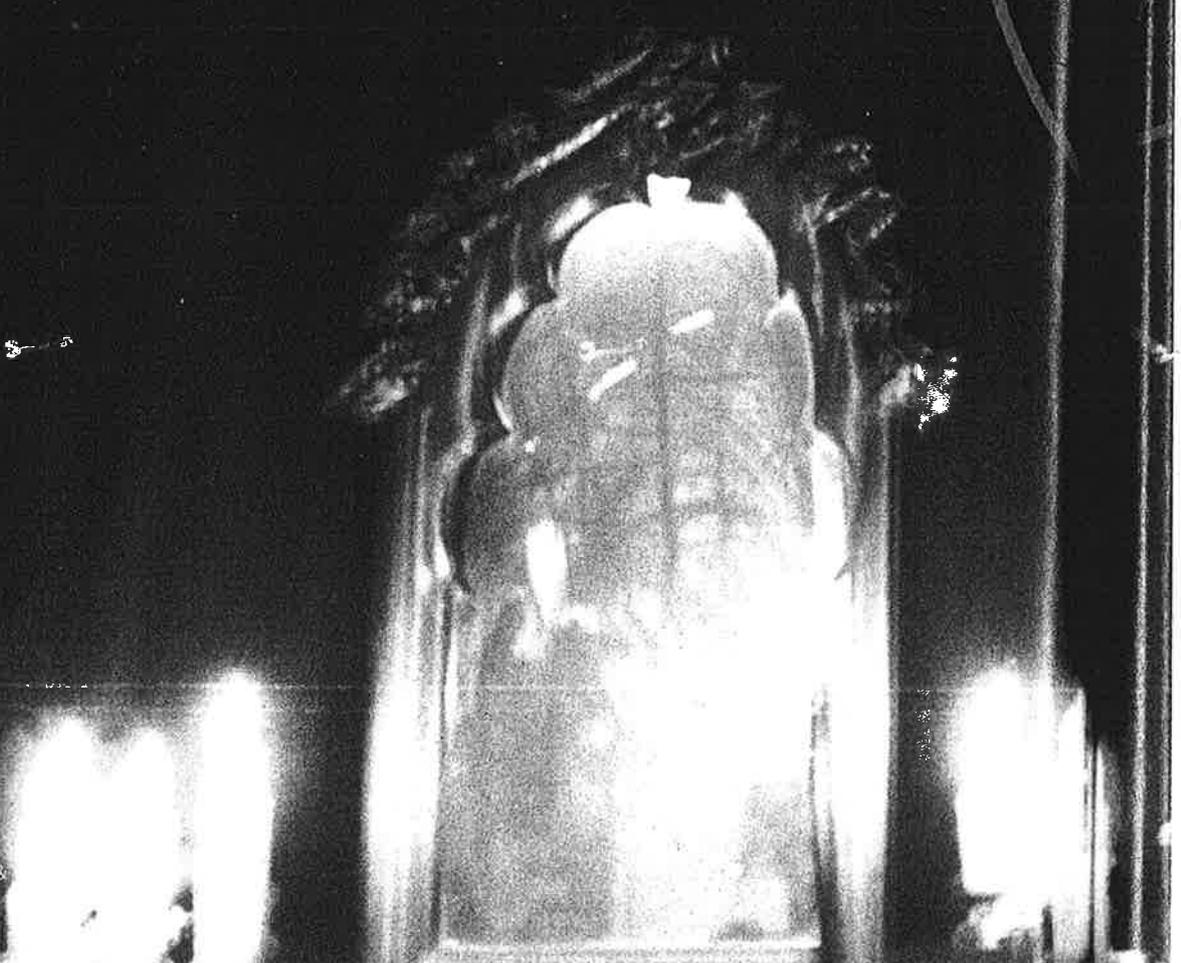
Des groupes de Metal faisant le signe du diable, le chanteur Marilyn Manson arborant des pentagrammes diaboliques... Nombreux sont, dans la culture populaire, les signes renvoyant explicitement au satanisme qui est, depuis la création de l'Église de Satan en 1966 par le « pape noir » Anton Szandor LaVey (1930-1997), un véritable mouvement, avec ses codes et ses rites. Un rapport de 2006 de la Miviludes (Mission de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) intitulé « Le satanisme, un risque de dérive sectaire » rappelle ainsi les « faits » : « *De plus en plus fréquemment, la presse se fait l'écho d'incidents et de crimes et délits liés à la mouvance sataniste : suicides d'adolescents perturbés, profanations avec ou sans connotation raciste de cimetières ou de lieux de culte, assassinat d'un homme d'Église suite à un "flash satanique"...* Dans le même temps, le comportement provocant de jeunes

vêtus de noir et arborant piercings, croix et pentagrammes inversés, inquiète leur entourage, leurs professeurs ou simplement choque les passants. » Si l'on en croit donc ce type d'études, les actes, crimes ou délits dus au satanisme sont en pleine recrudescence. Suicides, profanations, dégradations, scarifications, l'Église de Satan serait à l'origine de bien des maux contemporains.

Toutefois un groupe de sociologues et d'anthropologues a récemment voulu en avoir le cœur net. Et après avoir mené des études précises, tant sur le terrain que dans la littérature sataniste, ils ont consigné leurs résultats dans l'ouvrage : *Le satanisme, quel danger pour la société ?*⁽¹⁾ qui contredit fortement les conclusions de la Miviludes et montre ainsi qu'aucune étude sociologique digne de ce nom n'a été menée par cette Mission. Olivier Bobineau, qui a dirigé l'ouvrage, rappelle que, avant d'attribuer certains délits aux sata-

nistes, il est important de les connaître. Pour cela, il a déterminé quatre critères : connaître une doctrine satanique, participer à un culte, se revendiquer sataniste et appartenir à un groupe lui-même d'obédience satanique.

Sur le terrain, les auteurs de cette étude ethnologique et sociologique ont recensé en France une dizaine d'affiliés à des organisations (Église de Satan, Temple de Set, etc.) et une centaine de satanistes indépendants. Parmi eux, aucun n'a eu affaire à la justice ni n'a commis le moindre délit qui puisse être relié à un rite ou à la doctrine sataniste. Par ailleurs, si l'idéologie de l'Église de Satan préconise bien certains rituels, le suicide, les scarifications et les sacrifices d'animaux n'en font nullement partie. Bien plus, les adhérents du satanisme, qui prônent avant tout la glorification de soi et un individualisme forcené, semblent très attachés à la vie. Cependant, la presse attribue fréquemment, comme le rappelle la Miviludes, à



des groupes satanistes divers agissements criminels et comportements suicidaires. Mais il reste à se demander si les intuitions de la presse peuvent servir de base de travail pour une mission interministérielle. L'un des co-auteurs de l'étude menée par Olivier Bobineau, Alexis Mombelet, souligne en outre les nombreux amalgames commis par les rapports successifs de la Miviludes qui évoquent sans le moindre souci de rigueur tantôt une « mouvance satano-gothique » (Rapport 2005), tantôt les titres « imprégnés » de satanisme du Black Metal (Rapport 2004). Pour Olivier Bobineau, la méthode est un peu légère. Et les « signes » du satanisme affichés par quelques chanteurs à la mode ne révèlent pas l'existence d'une multitude de satanistes. Nombre de ceux-ci relèvent avant tout d'une volonté esthétique, d'un choix vestimentaire répondant à un effet de mode adolescente. L'habit, en quelque sorte, ne fait pas le moine.

Un autel dans une chambre et son occupant : la mise en scène a tout des signes caractéristiques du satanisme.

1 - Olivier Bobineau (sous la direction de),
Le satanisme, quel danger pour la société ?
Éditions Pygmalion, 2008.

[Satan parmi nous?]

Philippe Descamps